

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, tenue le 25 mars 2008, à 19h00, au Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre, à Gatineau.

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Réjeanne Pilote
- M^{me} Lucie Lalonde
- M. Raymond Ménard
- M^{me} Jane Carson-Fex
- M. Damien Raby
- M. Murray Dunnigan
- M^{me} Sylvie Noël
- M. Alain Gagnon
- M. Serge Bruneau
- M^{me} Louise Spencer
- M. Pierre Munn
- M. Adéodat Bernard
- M. Jocelyn Moisan
- M^{me} Diane Bernard

ABSENCES :

- M. Marc Deschatelets
- M^{me} Nathalie Lambert
- M. Richard Besner
- M^{me} Danièle Desprès

M^{me} Johanne Fecteau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Quatre personnes sont présentes dans l'assistance.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté la régularité de la convocation de la séance et l'existence du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte, il est 19 heures.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-321-2008 Il est proposé par Pierre Munn, appuyé par Diane Bernard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et suivis
 - 3.1. Adoption du procès-verbal
 - 3.1.1. Séance ordinaire du 29 janvier 2008
 - 3.2. Suivis au procès-verbal
4. Dossiers majeurs
 - 4.1. Rapport du comité de vérification
 - 4.1.1. Rapport financier en période 11 et Rapport RR-444
 - 4.2. Rapport du comité de vigilance et de la qualité
 - 4.3. Rapport du comité de construction
 - 4.4. Situation : les services d'anesthésie
 - 4.5. Situation : occupation à l'hôpital de Papineau
 - 4.6. Relocalisation des 55 lits de longue durée de l'hôpital
5. Affaires courantes
 - 5.1. Procédure de règlement et de traitement des mésententes entre le CSSS de Papineau et une ressource intermédiaire

- 5.2. Placement Carrière Été
- 5.3. Modification du permis d'établissement et affichage de celui-ci
- 5.4. Délégué à la Corporation d'approvisionnement du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
- 5.5. Entente spécifique de gestion et d'imputabilité 2008 dans le cadre du programme des services de santé au travail
- 6. Affaires diverses
 - 6.1. Négociations locales
 - 6.2. Unification des Fondations CLSC Vallée-de-la-Lièvre et CH-CA de Papineau
 - 6.3. Appui pour la fluoration de l'eau à Gatineau
 - 6.4. Prix AQESSS 2008
- 7. Correspondance
 - 7.1. Communication de la directrice générale de l'AQESSS – 12 février, 6 et 14 mars 2008
 - 7.2. Lettre à Dr. Guy Morissette – financement des chirurgies supplémentaires de la cataracte
 - 7.3. Lettre de Dr. Guy Morissette – Prise en charge des clientèles déclarées en attente d'hébergement – délai 30 jours
 - 7.4. Communiqué de l'AQESSS – pérennité du système
 - 7.5. Lettre de Guy Morissette – Visite d'appréciation en CHSLD sans préavis-expérimentation
 - 7.6. Lettre à Dr. François Payette – Recommandations du CMDP au Conseil d'administration
- 8. Information
 - 8.1. Rapport de la présidente
 - 8.2. Rapport de la directrice générale
 - 8.3. Liste de la composition des différents comités au conseil d'administration
- 9. Parole au public
- 10. Dépôt de documents
 - 10.1. Coupures de presse
 - 10.2. Synergie – AQESSS – février et mars 2008
 - 10.3. La Tête à Papineau – janvier et février 2008-04-03 Cadre de référence relatif au pouvoir d'intervention du commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- 11. Date, heure et lieu de la prochaine séance ordinaire
 - 11.1. Séance régulière du 27 mai 2008
- 12. Levée de l'assemblée

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVIS

3.1. Adoption du procès-verbal

3.1.1. Séance ordinaire du 29 janvier 2008

CA-322-2008

Il est proposé par Serge Bruneau, appuyé par Lucie Lalonde et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2007.

3.2. Suivis au procès-verbal

Un tableau des suivis aux résolutions et dossiers est déposé et présenté au conseil d'administration.

4- DOSSIERS MAJEURS

4.1. Rapport du comité de vérification

Monsieur Murray Dunnigan, président du comité de vérification effectue un état de situation des finances en période 11. Il précise que des rectifications ont été nécessaires dans la tenue des livres. On projette l'équilibre budgétaire pour l'exercice financier se terminant en mars 2008. Des démarches ont été effectuées avec un autre consultant contractuel pour procéder plus spécifiquement à l'amélioration des contrôles internes et la fiabilité des données. Il sera en fonction 2 jours par semaine jusqu'à la fin juin 2008. Ce soutien est payé par l'Agence de la Santé et des services sociaux de l'Outaouais afin que la situation se rétablisse aux finances.

Il informe les membres des annonces budgétaires régionales 2008-2009 et des secteurs qui seront développés.

Monsieur Daniel Labelle présente les rapports financiers en période 11 et il répond aux questions des membres.

CONSIDÉRANT les explications reçues d'une projection déficitaire à une projection en équilibre;

CONSIDÉRANT qu'après analyse du rapport périodique RR-444 à la période 11, le CSSS de Papineau prévoit terminer l'année financière 2007-2008 en équilibre budgétaire ;

CONSIDÉRANT l'obligation du conseil d'administration de maintenir l'accessibilité à des services de base à sa population tout en atteignant l'équilibre budgétaire (Loi 107) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification ;

CA-323-2008 Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Murray Dunnigan et unanimement résolu d'accepter le rapport périodique RR-444 à la période 11, lequel prévoit au 2 février 2008, l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'année 2007-2008.

De transmettre aux équipes une mention de félicitations pour les efforts à atteindre l'équilibre budgétaire.

4.2. Rapport du comité de vigilance et de la qualité

Monsieur Raymond Ménard, président du comité de vigilance et de la qualité informe les membres qu'à la réunion du 11 mars dernier il a été convenu que dorénavant les statistiques seront déposées au comité de vigilance et de la qualité et que le président fera rapport sur les recommandations au conseil d'administration. A cet effet, le nombre d'infection demeure stable et non problématique, aucune recommandation n'est donc soumise. Il y a eu présentation par le commissaire local aux plaintes et à la qualité du nombre de plaintes au 29 février 2008 : 7 plaintes ont été traitées, aucune recommandation au conseil d'administration. Les sujets suivants ont été également traités soit :

- le code d'éthique
- le pouvoir d'intervention du commissaire local aux plaintes et à la qualité
- la communication confidentielle au sein des comités

4.3. Rapport du comité de construction

- Monsieur Alain Gagnon président du comité de construction résume la rencontre tenue le 17 mars dernier. Un rapport complet a été déposé sur l'avancement des travaux de l'hôpital de Papineau. Tout va bien. Il y a une possibilité de réaliser la construction sur 27 mois plutôt que 30 mois. Il y a eu infiltration d'eau suite aux travaux de géothermie. Des travaux d'isolation spécialisés seront effectués. Ces coûts sont absorbés par le projet autofinancé.
- Concernant la Petite-Nation, retard anticipé de 2 mois conséquence de l'amiante trouvée dans les locaux. La décontamination coûtera 275 000 \$ et essayons d'obtenir du financement. Ces coûts peuvent être absorbés par le budget de maintien d'actif.
- Concernant la relocalisation des 55 lits de longue durée, les discussions sont par rapport à l'emplacement. Une rencontre est prévue à l'Agence, le 2 avril prochain.

4.4. Situation : les services d'anesthésie

Des démarches de recrutement sont en cours pour l'obtention d'anesthésiste. Une demande de parrainage d'un médecin étranger a été faite le 12 mars dernier. Une demande a été faite à l'Agence pour que le plan d'effectifs médicaux spécialisés du CSSS de Papineau comprenne 2 postes d'anesthésistes. Les chirurgies des cataractes supplémentaires seront effectuées sans réduction du budget. Ceci est un résultat des démarches effectuées auprès du sous-ministre.

4.5. Situation : occupation à l'hôpital de Papineau

Occupation très élevée depuis les trois derniers mois. Nous sommes préoccupés par la sécurité des patients et des employés. La situation a été déclarée à l'Agence sans résultat. Des démarches internes sont en cours pour évaluer les actions qui pourraient être prises. Réjeanne Pilote informe les membres qu'elle a annoncé à l'Agence qu'il faudra réduire les services puisqu'un débordement continu ne peut être géré tout en garantissant la sécurité et la qualité. Suite aux informations données par la directrice générale, les membres du conseil d'administration demande au comité administratif de suivre la situation.

4.6. Relocalisation des 55 lits de longue durée de l'hôpital

- | | |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CONSIDÉRANT | que la clientèle à desservir provient à 62% de Buckingham; |
| CONSIDÉRANT | la nature et l'intensité des soins demandés par la population visée soit une moyenne de 3,67 heures/soins pour les 4 dernières années; |
| CONSIDÉRANT | l'importance de maintenir les services à proximité du lieu de résidence de la majorité de la clientèle en besoin d'hébergement de longue durée; |
| CONSIDÉRANT | l'importance de maintenir les installations à proximité de l'Hôpital, là où il y a concentration des plateaux techniques afin de bien répondre aux besoins de la clientèle qui nécessite plus de 3,5 heures/soins; |

- CONSIDÉRANT la nécessité d'utiliser judicieusement le temps des professionnels et des employés dans le contexte de pénurie dans le réseau de la santé et des services sociaux;
- CONSIDÉRANT qu'un seul site d'hébergement dans le secteur La Lièvre permettra la consolidation des équipes de professionnels et réduira le temps de déplacement qui sera plutôt donné en services directs à la clientèle;
- CONSIDÉRANT la situation d'engorgement présente à l'Hôpital de Papineau;
- CONSIDÉRANT que l'autorisation de relocaliser les 55 lits de longue durée a déjà été obtenue;
- CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'agir le plus rapidement possible pour corriger les lacunes identifiées il y a 10 ans et permettre l'implantation de nouvelles solutions pour désengorger l'Hôpital;
- CONSIDÉRANT que toutes les études ont été faites quant à la faisabilité et l'économie du projet s'il est connecté au Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre;
- CONSIDÉRANT les économies d'échelle et l'efficacité de la gestion si nous avons un seul site;
- CONSIDÉRANT la disponibilité immédiate d'un terrain permettant de démarrer rapidement la construction;

CA-324-2008 Il est proposé par Pierre Munn, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu que le conseil d'administration juge que la seule solution pouvant répondre aux besoins de sa clientèle est d'annexer les 55 lits de longue durée de l'Hôpital à ceux du Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre.

5- AFFAIRES COURANTES

5.1. Procédure de règlement et de traitement des mécontentes entre le CSSS de Papineau et une ressource intermédiaire

- CONSIDÉRANT l'entente signée en février 2006 entre le MSSS et 3 des 4 organismes reconnus représentatifs des ressources intermédiaires et des ressources de type familial ;
- CONSIDÉRANT les normes relatives au règlement par les établissements, gestionnaires, des mécontentes survenant entre l'établissement et les RI et à l'application de l'article 307 de la LSSS par les Agences de la santé et des services sociaux à propos de la procédure d'examen des décisions prises par l'établissement pour mettre fin à une mécontente entre une RI et un établissement gestionnaire ;
- CONSIDÉRANT que le CSSS de Papineau est depuis juin 2007 gestionnaire d'une RI de 10 places et plus et doit se doter d'une procédure de règlement et de traitement des mécontentes avec les RI ;
- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit adopter la procédure régissant le traitement de ces mécontentes ;

CA-325-2008 Il est proposé par Serge Bruneau, appuyé par Louise Spencer et unanimement résolu d'adopter la procédure de règlement et traitement des mécontentes entre le CSSS de Papineau et une ressource intermédiaire, telle que déposée.

5.2. Placement Carrière Été

CONSIDÉRANT l'intention du Centre de santé et de services sociaux de Papineau de participer au programme fédéral « Placement carrière été 2008 » ;

CONSIDÉRANT que notre demande se chiffre à 3 étudiants pour des projets dans différentes disciplines ;

CA-326-2008 Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Sylvie Noël et unanimement résolu:

QUE le CSSS de Papineau accepte la responsabilité du projet « Placement Carrière Été 2008 », emploi d'été/expérience de travail ;

QUE Madame Réjeanne Pilote, directrice générale soit autorisée au nom du CSSS de Papineau à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le gouvernement du Canada ;

QUE le CSSS de Papineau s'engage à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet serait subventionné.

5.3. Modification du permis d'établissement et affichage de celui-ci

CONSIDÉRANT que le permis d'établissement doit refléter les nouveaux noms des installations et être conforme aux normes graphiques ministérielles ;

CONSIDÉRANT l'article 4 du règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, qui stipule qu'à la demande de modification de permis nous devons joindre un engagement écrit à l'effet qu'il soit affiché en tout temps à la vue du public ;

CA-327-2008 Il est proposé par Jocelyn Moisan, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu qu'une demande de modification des appellations au permis de l'établissement soit faite à l'Agence de la Santé et des services sociaux de l'Outaouais et qu'à celle-ci soit joint l'engagement d'affichage du permis.

5.4. Nomination d'un délégué à la Corporation d'approvisionnement du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

CA-328-2008 Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Pierre Munn et unanimement résolu que Madame Réjeanne Pilote représente le CSSS de Papineau à titre de délégué à la Corporation d'approvisionnement du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

5.5. Entente spécifique de gestion et d'imputabilité 2008 dans le cadre du programme des services de santé au travail

CONSIDÉRANT l'existence d'un programme spécifique en santé au travail au CSSS de Papineau ;

CONSIDÉRANT que l'équipe de santé au travail applique précisément ce programme depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Directrice des services communautaires, Madame Diane Brière ;

CA-329-2008 Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Sylvie Noël et unanimement résolu d'autoriser la signature par la directrice générale de l'entente de gestion et d'imputabilité 2008 dans le cadre du programme des services de santé au travail entre l'Agence de l'Outaouais et le CSSS de Papineau.

6- AFFAIRES DIVERSES

6.1. Négociations locales

Un état de situation est effectué par la directrice générale aux membres du conseil d'administration, elle informe que le processus de négociation locale est terminé et que les trois conventions collectives sont conclues.

6.2. Unification des Fondations CLSC Vallée-de-la-Lièvre et CH-CA de Papineau

La Fondation du CLSC Vallée-de-la-Lièvre a approché la Fondation du CH-CA de Papineau pour s'intégrer à leur entité. L'union des deux Fondations a donné naissance à la Fondation Santé de Papineau. Il est suggéré qu'une lettre soit transmise aux anciens membres de la Fondation du CLSC Vallée-de-la-Lièvre pour le travail effectué.

6.3. Appui – Fluoration de l'eau potable

Considérant que la carie dentaire est une maladie chronique qui atteint plus de neuf personnes sur dix au courant de leur vie, causant des douleurs dentaires, des infections, la perte des dents, nuisant au développement dentaire et physique des enfants et portant atteinte à la santé globale des personnes de tout âge;

Considérant que la fluoration est une mesure de prévention efficace pour toute la population, dont les effets s'additionnent à ceux des mesures individuelles de prévention de la carie;

Considérant que cette mesure s'inscrit dans les Plans d'actions locaux et le Plan d'action régional de santé publique;

Considérant que la fluoration de l'eau est reconnue et recommandée par des organismes crédibles tels que l'Institut national de santé publique du Québec, par l'Organisation mondiale de la santé, les «Centers for Disease Control», et par Santé Canada;

Considérant que les études scientifiques sérieuses et rigoureuses reconnues par les pairs, ont démontré qu'il n'y avait aucun effet nuisible pour la santé de la population;

Considérant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs appuie cette mesure et soutient qu'il n'y a aucun impact négatif sur l'environnement;

Considérant que la Direction de Santé publique de l'Outaouais fait la promotion de cette mesure qui bénéficiera à la population du Centre de Santé et de Services sociaux de Papineau;

CA-330-2008 Il est proposé par Serge Bruneau, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu que le Conseil d'administration du Centre de Santé et des Services Sociaux de Papineau appuie la fluoration de l'eau potable à Gatineau.

6.4. Prix AQESSS 2008

CONSIDÉRANT l'intérêt du CSSS de Papineau à soumettre des candidatures ;

CONSIDÉRANT que le CSSS de Papineau désire souligner les efforts déployés par les équipes qui oeuvrent au CSSS de Papineau;

CONSIDÉRANT que ces projets rejoignent les critères de l'originalité et de la performance demandé par l'AQESSS ;

CA-331-2008

Il est proposé par Louise Spencer, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu que le CSSS de Papineau soumettre les candidatures des projets « Clinique Bou't choux (0-12 mois) et Une fin de semaine sur trois de travail au CSSS de Papineau » ;

QUE le CSSS de Papineau accepte que les projets fassent l'objet de communications publiques dans le réseau et dans les médias;

7- CORRESPONDANCE

7.1. Communication de la directrice générale de l'AQESSS – 12 février, 6 et 14 mars 2008

Déposée à titre d'information.

7.2. Lettre à Dr. Guy Morissette – financement des chirurgies supplémentaires de la cataracte

Déposée à titre d'information.

7.3. Lettre de Dr. Guy Morissette – Prise en charge des clientèles déclarées en attente d'hébergement – délai 30 jours

Déposée à titre d'information.

7.4. Communiqué de l'AQESSS – pérennité du système

Déposé à titre d'information.

7.5. Lettre de Dr. Guy Morissette – Visite d'appréciation en CHSLD sans préavis-expérimentation

Déposée à titre d'information.

7.6. Lettre à Dr. François Payette – Recommandations du CMDP au Conseil d'administration

Déposée à titre d'information.

8- INFORMATION

8.1. Rapport de la présidente

Madame Lalonde nous informe de sa présence et/ou participation :

- aux funérailles de la belle-mère de Réjeanne Pilote

- à la rencontre Projet sentinelle dans le cadre de la semaine de la prévention du suicide
- à la réunion annuelle de la Fondation du CH-CA de Papineau,
- à la rencontre de l'AQESSS avec le regroupement régional
- à la rencontre d'évaluation de la directrice générale
- à la rencontre avec la directrice générale et Dr. Pierre Morisset sur le dossier d'anesthésie
- à la rencontre avec la directrice générale pour différents dossiers

8.2. Rapport de la directrice générale

Déposé à titre d'information.

8.3. Liste de la composition des différents comités au conseil d'administration

Déposée à titre d'information.

9- PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne n'est présente dans l'assistance.

10- DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1. Coupures de presse

Déposées à titre d'information.

10.2. Synergie – AQESSS – février et mars 2008

Déposés à titre d'information.

10.3. La Tête à Papineau – janvier et février 2008

Déposée à titre d'information.

10.4. Cadre de référence relatif au pouvoir d'intervention du commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Déposé à titre d'information.

11- DATE, HEURE, LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

11.1. Séance régulière du 27 mai 2008

La prochaine rencontre régulière se tiendra le 27 mai 2008.

12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-332-2008

Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu de déclarer la levée de l'assemblée.

La présidente
Madame Lucie Lalonde

La secrétaire,
Madame Réjeanne Pilote
Directrice générale